

Fédérations Syndicales des Cheminots
CGT CFDT FO CFTC SUD RAIL UNSA CFE/CGC FGAAC

Madame Idrac
Présidente de la SNCF
34 rue du commandant Mouchotte
75399 Paris Cedex 14

Le 18 septembre 2006,

Madame la présidente,

Suite à votre prise de fonction le 10 juillet, vous venez de recevoir chaque fédération syndicale de la SNCF pour un premier échange.

Le remodelage en profondeur de l'entreprise SNCF se poursuit à coups de filialisations, de réorganisations, entraînant affaiblissement du Service Public, suppression d'emplois ou transferts vers les filiales et le privé, mobilité contrainte, polyvalence, mise en concurrence et précarité. Ces évolutions imposées à marche forcée se conjuguent avec l'arrivée de plus en plus importante de la concurrence privée intra modale.

Ensemble, les fédérations syndicales de cheminots vous demandent de les recevoir pour que vous preniez en compte l'avis des cheminots que nous représentons quant à l'avenir même de l'entreprise.

Le manque de cheminots se fait durement ressentir sur le terrain avec des répercussions sur le service rendu aux usagers et sur les conditions de travail des cheminots. Les réductions drastiques de l'emploi et les menaces qui pèsent sur l'entreprise publique intégrée SNCF ne sont pas de nature à rassurer les cheminots sur l'avenir du statut de notre régime spécial de retraite et de prévoyance.

Certains rêvent déjà de conditions de retraite modifiées dans la perspective de la 2^{ème} étape de la réforme FILLON à l'horizon 2008.

Nous rappelons fermement notre détermination à combattre toute remise en cause, par qui que ce soit, de notre régime spécial de protection sociale. Nous exigeons un plan de relance de l'emploi statutaire au sein de la SNCF.

Concernant les salaires et pensions, des fédérations ont décidé de signer l'accord salarial, d'autres pas. Mais toutes considèrent que des revendications importantes demeurent : elles doivent amener des réponses de la part de la direction.

Le plan FRET 2004-2006 arrive à son terme. Il est peu de dire que le bilan est catastrophique. Favorisant l'arrivée de la concurrence privée, il est à l'origine de la perte de nombreux trafics et de la suppression de plus de 7 000 emplois.

Nous exigeons l'arrêt des décisions à caractère irréversible qui affaiblissent l'appareil de production.

Les services du Ministère des Transports ont concocté ces derniers mois des projets de décrets relatifs à la réglementation du travail pour les salariés des opérateurs privés du transport ferroviaire, très en deçà de ce qui est en vigueur à la SNCF (RH 0077). C'est la porte ouverte au dumping social. Toutes les fédérations de cheminots ont signifié leur opposition. La réponse du Premier Ministre s'engageant à ne pas publier les projets de décrets en l'état et à ouvrir rapidement une concertation est à mettre à l'actif de la détermination de nos fédérations.

Nous maintenons notre revendication d'une seule réglementation du travail dans le secteur ferroviaire : le RH 0077 de la SNCF.

Une multitude de projets fleurissent dans tous les établissements à coups de réorganisations, de fusions, d'externalisations et de filialisations :

- Plan de Logistiques Industriel (PLI) et fermetures d'ateliers au matériel,
- Plan VFE (fermetures de gares, de guichets, de boutiques et de CLD au commercial),
- Fermeture de bureaux administratifs,
- Fermeture d'établissements sociaux,
- Projets Alliance et IDF chez les ASCT,
- Modifications de la maintenance et des notions de brigades et parcours à l'Équipement,
- Remise en cause de la réglementation du travail et du dictionnaire des filières à la traction,
- Pilotage par ligne pour le TER et le Transilien,
- Conséquences du plan FRET et l'Audit réseau au Transport Mouvement.

Des actions catégorielles, locales se développent. La responsabilité des fédérations syndicales est de les fédérer, de leur donner une dimension nouvelle, la direction doit ouvrir de réelles négociations sur tous ces sujets.

Nos fédérations souhaitent vous interpeller sur des procédures disciplinaires actuellement en cours dans l'entreprise.

Les fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD-RAIL, UNSA, CFE/CGC, FGAAC souhaitent que vous preniez conscience de l'importance de notre démarche commune et que vous nous receviez dans les meilleurs délais.

Dans l'attente, nous vous adressons madame la présidente nos salutations respectueuses.

Pour la fédération CGT : Didier LE RESTE	Pour la fédération CFDT : Arnaud MORVAN	Pour la fédération FO : Eric FALEMPIN	Pour la fédération CFTC : Alain POTTIER
Pour la fédération SUD-Rail : Christian MAHIEUX	Pour la fédération UNSA : Daniel LAPLUIE	Pour la fédération CGC : Gérard BLANC	Pour la fédération FGAAC : William LA ROCCA